



Publié le 03/07/2025

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 029-212900310-20250701-DEC202520-DE

**Département du Finistère
Commune de Clohars-Carnoët**

DECISION n° 2025-20
DOMAINE DE LA DECISION : 1.1 Marchés publics
Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu :
Avenant n° 2 au marché de travaux lot 12
Avenant n° 1 au marché de travaux lot 18
Avenants n° 1 & 2 au marché de travaux lot 19

Le Maire de Clohars-Carnoët,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-53 en date du 17 juillet 2020 donnant délégation au Maire, et notamment son alinéa 4,

Vu le marché de travaux - lot 2 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise MAHO le 7 décembre 2023,

Vu le marché de travaux - lot 18 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise OPIXIDO le 12 avril 2024,

Vu le marché de travaux - lot 19 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise VIDELIO le 12 avril 2024,

Vu les propositions d'avenants déposées par la maîtrise d'œuvre dont Modal architecture est le mandataire,

DECIDE

Article 1 : D'approuver et de signer l'avenant n° 2 au marché de travaux - lot 12 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise SANITHERM ayant pour objet :

- Pompe de relevage VS
- Ventilation déshumidification chantier

Le montant de l'avenant est de : + 5 568,75 € HT (6 682,50 € TTC).

Le nouveau montant du marché est porté de 546 786,64 € HT (656 143,97 € TTC) à 552 355,39 € HT (662 826,47 € TTC).

Article 2 : D'approuver et de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux - lot 18 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise OPIXIDO ayant pour objet :

- Réalisation des médias des audioguides en néerlandais
- Transformation du feuillettoir en application interactive tactile

Le montant de l'avenant est de : + 9 750,00 € HT (11 700,00 € TTC).

Le nouveau montant du marché est porté de 156 235,00 € HT (187 235,00 € TTC) à 165 985,00 € HT (199 182,00 € TTC).

Article 3 : D'approuver et de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux - lot 19 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise VIDELIO ayant pour objet :

- Dispositif complémentaire identique AV-AUB1

- Evolution dispositif feuillettoir AV2E
- Devis complémentaire baie 42U
- Audioguide – budget Poste : PSE2 Transverse TONWELT

Le montant de l'avenant est de : + 14 140,22 € HT (16 968,26 € TTC).

Le nouveau montant du marché est porté de 204 491,86 € HT (245 390,23 € TTC) à 218 632,08 € HT (262 358,50 € TTC).

Article 4 : D'approuver et de signer l'avenant n° 2 au marché de travaux - lot 19 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise VIDELIO ayant pour objet :

- Modification de l'indice de révision des prix : l'index de référence sur le CCAP est le 09.1 et ne correspond pas à l'activité du lot 19, il est remplacé par l'index BT47.

Le montant du marché est inchangé.

Article 5 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et un extrait sera publié sur le site internet de la collectivité.

Article 6 : Ampliation transmise à M. Le Préfet du Finistère.

Article 7 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Clohars-Carnoët,
Le 1^{er} juillet 2025,
Le Maire,
Jacques JULOUX



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification.